

21 avril 2020

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Organismes et fournisseurs du système de santé

EXPÉDITEURS : **Helen Angus**
Sous-ministre, ministère de la Santé

Richard Steele
Sous-ministre, ministère des Soins de longue durée

D^r David Williams
Médecin hygiéniste en chef, ministère de la Santé

OBJET : **Tests dans les foyers de soins de longue durée**

Le ministère de la Santé (MS) et le ministère des Soins de longue durée (MSLD) surveillent très attentivement l'impact de la COVID-19 dans les foyers de soins de longue durée de la province. Dans le cadre du Plan d'action contre la COVID-19 pour les foyers de soins de longue durée, le Groupe de commandement a pris des mesures visant à accroître le nombre de tests réalisés dans les foyers de soins de longue durée de la province.

La province commencera immédiatement à effectuer des tests de surveillance de façon proactive afin de comprendre la situation actuelle de la COVID-19 dans chacun des foyers, et fera notamment subir des tests ciblés aux résidents et membres du personnel asymptomatiques.

Chaque bureau de santé publique (PSP) doit immédiatement commencer à préparer un plan de mise en œuvre locale, en coordination avec le bureau régional de Santé Ontario et le bureau régional du MSLD, pour qu'il soit plus facile de faire passer des tests à tous les résidents et membres du personnel de chaque foyer de soins de longue durée. Bien qu'il faille accorder la priorité aux tests réalisés auprès des résidents, le plan de mise en œuvre doit aussi permettre une compréhension de la prévalence de la COVID-19 chez le personnel, en particulier de façon asymptomatique.

Nous nous attendons à ce que ce plan soit mis en œuvre dès que possible. Les BSP doivent accorder la priorité aux foyers dont la situation est critique (« code rouge ») et

aux foyers actuellement confrontés à une éclosion et où des résidents ou membres du personnel présentent des symptômes. Les BSP peuvent également se servir de leur jugement clinique pour tenir compte de renseignements supplémentaires à leur disposition afin de prioriser d'autres tests. Les BSP doivent tirer profit des mesures de soutien locales pour accroître la capacité à soutenir cette initiative, par exemple en faisant participer les services de soins paramédicaux communautaires de leur région.

Les tests réalisés à un moment précis permettront aux foyers, aux BSP et à la province de mieux comprendre la prévalence de la COVID-19 dans les foyers de soins de longue durée et d'éclairer la planification future. Les tests constituent un élément important d'un plan d'intervention exhaustif actuellement mis en œuvre pour lutter contre la COVID-19 chez cette population vulnérable pour faire en sorte que ces établissements disposent de toutes les ressources nécessaires pour freiner la propagation de la COVID-19.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(document original signé par)

Helen Angus
Sous-ministre

Ministère de la Santé

Richard Steele
Sous-ministre

Ministère des Soins de
longue durée

D^r David Williams
Médecin hygiéniste en
chef
Ministère de la Santé